

# Guide pour un processus de qualité en éducation au développement

[www.acodev.be](http://www.acodev.be)

# Introduction

**Ce guide est un outil au service des organisations impliquées dans le champ de l'éducation au développement (ED) afin qu'elles puissent s'interroger sur la qualité des processus d'ED qu'elles mettent en œuvre. Il a été réalisé par des représentants du GTED d'ACODEV en parallèle aux travaux du DARE Forum de CONCORD sur la qualité en ED.**

Le guide d'ACODEV ne définit pas ce qu'est la qualité. Son ambition n'est ni de développer une vision normative de la qualité en ED ni d'ouvrir la voie à une telle démarche. Le guide n'a **pas de caractère prescriptif**. L'objectif du document est de proposer un ensemble de critères ou principaux points d'attention qui permettent de **réfléchir à différents aspects de la qualité** d'un processus d'ED. Il propose aux organisations une base de travail d'évaluation de leurs pratiques.

**Le guide propose 6 pôles de la qualité regroupés en deux systèmes :**

- **Le système des « acteurs »** : acteur éducatif, autres acteurs/alliances/réseaux, public/participants.
- **Le système de la « gestion du processus »** : conception, réalisation/exécution, résultats et impact.

Les deux triangles présentent six dimensions (ou champs) importants dans la recherche de la qualité, dont trois concernent les acteurs impliqués et les trois autres (inter-reliées) concernent la gestion d'un processus avec un accent sur les méthodes.

Chacun des pôles peut être utilisé aussi « en soi » car il regroupe les principales questions pertinentes pour ce pôle de réflexion.

Certains critères concernent plutôt le sens et l'éthique des processus d'ED ainsi que leur cohérence avec les messages et valeurs que l'ED promeut, d'autres la manière dont ces processus sont mis en œuvre (efficacité, efficacité, etc). Quoique le sens doive toujours guider l'action, ces deux approches de la qualité sont complémentaires. Les critères proposés visent à permettre à l'ONG d'explorer ce que représente pour elle la qualité de ses interventions en ED.

Le guide a été conçu pour **s'appliquer dans la mesure du possible à une diversité d'actions ED**, à savoir les cinq grands pôles d'action décrits dans le Référentiel ED d'ACODEV<sup>1</sup> :

- actions de sensibilisation,
- actions de conscientisation,
- actions de lobby ou de plaidoyer,
- actions de mobilisation,
- actions de recherche-action.

Toutefois, certains critères sont moins pertinents pour l'un ou l'autre de ces pôles (par ex., une action de plaidoyer ne devra pas répondre de la même manière qu'une action de conscientisation aux critères relatifs à l'approche participative). **Les organisations sont appelées à s'approprier ces éléments en les adaptant en fonction de leurs propres contexte, publics, objectifs, pratiques et valeurs.** Il n'y a parfois pas lieu de répondre à des critères qui ne sont pas adéquats dans une situation donnée.



Le terme « **processus d'ED** » est utilisé dans ce guide pour désigner une démarche visant à renforcer des capacités, à modifier une situation, un comportement, pour promouvoir une action.

L'ED vise des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine. L'ED privilégie notamment une approche globale de la réalité en mettant en évidence les interrelations entre les dimensions sociales, politiques, environnementales, économiques et culturelles des sociétés du Nord et du Sud et les interdépendances entre celles-ci. Elle se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, orientée vers l'action et le changement social.

Chaque processus poursuit un objectif de **changement social** (objectif général-impact) propre à l'organisation<sup>2</sup>. Pour atteindre ce changement social, il définit des objectifs stratégiques soit éducatifs soit d'influence politique ainsi que des résultats en termes de changement de valeurs, attitudes et/ou comportements et/ou de positionnements vis-à-vis des publics auxquels il s'adresse (résultats atteignables en termes de renforcement de capacité des publics ou résultats en termes d'influence).

Le guide opte pour le terme « **acteur d'ED** » car il permet de refléter les différents métiers de l'ED : les animateurs, les formateurs, les chargés de campagne, les chargés de plaidoyer, les chercheurs, ... impliqués dans la conception et la réalisation des processus ED.

La « **synergie** » est un terme générique pour évoquer toutes les formes de collaboration menées dans le cadre de l'exécution d'un processus d'ED (échanges d'expérience, réflexion commune, alliances, mise en réseau, etc). La synergie n'implique pas automatiquement la coresponsabilité par rapport aux résultats du processus. Le terme « partenaire » signifie un « acteur » (Nord ou Sud) avec lequel une collaboration est menée de manière ponctuelle ou permanente. Cette collaboration est basée sur la définition d'objectifs partagés et une stratégie commune. Les partenaires sont coresponsables par rapport aux résultats.

### **Bonne réflexion !**

*L'ED, sa finalité, ses objectifs et sa stratégie est définie dans le Référentiel ED d'ACODEV (cf. annexe 1). C'est cette définition qui sert de référence pour la réflexion collective d'ACODEV sur la qualité en ED. Cela n'empêche pas chaque organisation d'avoir recours à d'autres cadres de référence pertinents pour sa réflexion individuelle. Les valeurs promues en ED sont reprises en annexe 2.*

1 Il a plus particulièrement été réfléchi par rapport aux quatre premiers pôles et moins pour la recherche-action. Pour une présentation détaillée des cinq grands pôles d'action (durée, spécificités, objectif, méthodes, ...), voir ITECO, Les actions de l'ED en cinq pôles, 2012.

2 Chaque organisation entend et applique à sa manière le concept de changement social. D'après la théorie de K. Wilber, le changement social intègre quatre dimensions : personnelle, relationnelle, culturelle et structurelle. Voir Le changement social, in Echos du COTA, septembre 2012.

# Critères qualité

## 1. Système des acteurs

### I. Acteur ED

**Un processus d'ED de qualité est conçu, réalisé et évalué par des personnes ayant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être adaptés à leur mission d'ED.**

A ce titre, l'acteur ED veille-t-il à ce que les personnes en charge du processus fassent preuve et/ou développent :

- une connaissance actualisée des problématiques « Nord-Sud » et de leurs enjeux principaux ?
- une connaissance actualisée d'initiatives porteuses de, ou favorisant, plus de solidarité et de justice à un niveau local et global ?
- une connaissance actualisée des caractéristiques, du contexte et de la réalité du public ?
- une connaissance actualisée et une maîtrise de méthodes et d'outils éducatifs adaptés aux contenus, aux différentes modalités d'action et aux publics de l'ED ?
- une éthique professionnelle :
  - une recherche d'adéquation, dans l'exercice de leur pratique éducative, entre d'une part les objectifs et valeurs de l'ED et d'autre part leurs attitudes et comportements ?
  - une conscience de et transparence sur leur propre positionnement (point de vue, représentations et conception idéologique) ?
  - une attention quant à la qualité, diversité et fiabilité des sources d'information/documents utilisés ?

### II. Autres acteurs / alliances / réseaux

**Un processus d'ED de qualité prend place dans un cadre plus large :**

- il s'inspire du travail et des expériences d'autres acteurs, mouvements sociaux, institutions, etc.
- il est orienté, directement ou indirectement, vers la mobilisation citoyenne pour un changement social.

A ce titre, l'acteur ED veille-t-il à :

- valoriser la complémentarité et l'articulation du processus avec ceux menés par d'autres acteurs ?
- l'ouvrir aux synergies, alliances, réseaux qui favorisent la mobilisation collective en vue du changement social ?
- le construire, si nécessaire, avec des partenaires pertinents ?<sup>3</sup>



### III. Public / participants

#### Un processus d'ED de qualité est adapté à ses publics (individus, groupes, institutions).

A ce titre, l'acteur ED veille-t-il à :

- prendre en compte la diversité des caractéristiques et des réalités des individus auquel il s'adresse ?
- prendre en compte les attentes, élucider les besoins, points de vue, les représentations, les aspirations et les intérêts du public à toutes les étapes du processus éducatif et du plaidoyer ?
- prendre en compte les éléments qui caractérisent le groupe auquel il s'adresse (ses règles, sa dynamique, ses relations de pouvoir, etc) ?
- le baser sur l'apprenant (processus dans lequel le public/participant est un acteur sujet de son apprentissage) ?



3 *Lorsqu'un processus d'ED fait l'objet d'une relation de partenariat, certaines caractéristiques favorisent la qualité du résultat. Pour des critères d'une relation de partenariat de qualité, voir ACODEV-COPROGRAM, Actes du Séminaire sur les pratiques de partenariat Nord/Sud dans les actions éducatives, la mise en réseau et le lobbying politique, Bruxelles, 2010.*

## 2 Système de gestion du processus

### IV. Conception

**Un processus d'ED de qualité s'inscrit dans une vision générale de changement social, il identifie une stratégie claire et définit des résultats pour les publics. Il planifie avec soin la manière d'atteindre les résultats visés.**

A ce titre, l'acteur ED veille-t-il, dans la conception du processus, à :

- le baser sur un diagnostic du contexte, une analyse systémique des enjeux (pertinence) ?
- y intégrer, refléter et promouvoir les valeurs de l'ED, la vision du développement et la vision du changement social de l'organisation<sup>4</sup> (cohérence) ?
- expliciter la légitimité du travail d'influence sur les leviers de pouvoir et son lien avec la base sociale qui le soutient (processus de plaidoyer) ?
- définir, autant que possible, des résultats précis, pertinents et atteignables en termes de changement de valeurs, attitudes, de comportement et/ou de positionnement sur le public auquel il s'adresse ?
- intégrer les enjeux des approches « genre », « droits humains » et « développement durable » ?
- l'inscrire dans une démarche positive d'ouverture aux possibles et pas seulement de dénonciation ?
- s'inspirer des « bonnes » pratiques et des recherches/études en ED en lien avec la problématique/thématique traitée et s'appuyer sur les recommandations d'évaluation des processus précédents (efficacité) ?
- prévoir les ressources (humaines, financières, matérielles, autres) appropriées ?
- réfléchir aux risques et aux hypothèses susceptibles d'influencer son déroulement ?

### V. Réalisation / exécution

**Un processus d'ED de qualité mobilise des méthodes pertinentes et cohérentes par rapport aux objectifs et résultats visés.**

A ce titre, l'acteur ED veille-t-il, lors de l'exécution du processus, à :

- utiliser des méthodes, des outils et une communication (messages, images, etc)<sup>5</sup> cohérents avec les valeurs et les principes de l'ED ?
- utiliser les ressources (humaines, financières, autres) de manière efficiente, durable et éthiquement responsable (efficacité) ?



- recourir à des processus de suivi-évaluation continus afin de réajuster l'action (les activités, les objectifs intermédiaires, les relations de partenariat, etc) ?
- favoriser un renforcement des capacités et des apprentissages en termes de savoir, savoir-faire et/ou savoir-être ?
- faire émerger les représentations mentales du public et accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité dans sa complexité ?
- Favoriser les liens avec la réalité et le vécu du public ?
- faire preuve de réactivité par rapport aux impératifs de l'actualité tout en restant en phase avec les thématiques identifiées comme prioritaires par l'organisation (processus de plaidoyer) ?
- s'assurer que la voix des acteurs du Nord comme du Sud est relayée (processus de plaidoyer) ?

## VI. Résultat et impact

**Un processus d'ED de qualité vise un impact de changement social et tend à atteindre des résultats sur les publics.**

À ce titre, l'acteur ED veille-t-il, en fin de processus, à :

- suivre et évaluer les résultats atteints (prévus et/ou inattendus) sur les publics (changement de valeurs, d'attitudes, de comportement et/ou de positionnement) à travers un processus de réflexion critique et d'évaluation formative<sup>4</sup> ?
- capitaliser les expériences et résultats pour d'une part améliorer la conception de futurs processus et d'autre part alimenter une dynamique d'apprentissage au sein du secteur ?
- apprécier la manière dont ses résultats ont contribué à l'impact à long terme ?
- envisager de nouveaux processus en vue de s'approcher de l'impact à long terme ?

4 Les ONG francophones en ED ont rédigé ensemble un document de clarification sur l'ED, ses valeurs, ses principes (cf. Référentiel ED d'ACODEV). D'autres cadres internationaux existent auxquels le processus ED peut se référer utilement (voir ACODEV, Document d'orientations stratégiques pour l'ED, Bruxelles, 2012).

5 Voir notamment CONCORD, Code de conduite régissant la diffusion d'images et de messages, 2006.

6 Il existe différentes méthodes pour suivre la mise en œuvre et les résultats des processus. Une des méthodes intéressante à utiliser dans le cadre de processus d'ED est la méthode de la « cartographie des incidences ».



# Qualité en Education au développement

## 5. RÉALISATION & EXÉCUTION

Un processus d'ED de qualité mobilise des méthodes pertinentes et cohérentes par rapport aux résultats visés.

### 1. ACTEURS ÉDUCATIFS

Un processus d'ED de qualité est conçu, réalisé et évalué par des personnes ayant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être adaptés à leur mission d'ED.

### 3. PUBLICS/ PARTICIPANTS

Un processus d'ED de qualité est adapté à ses publics, qu'ils soient des individus, des groupes ou des institutions.

### 4. CONCEPTION

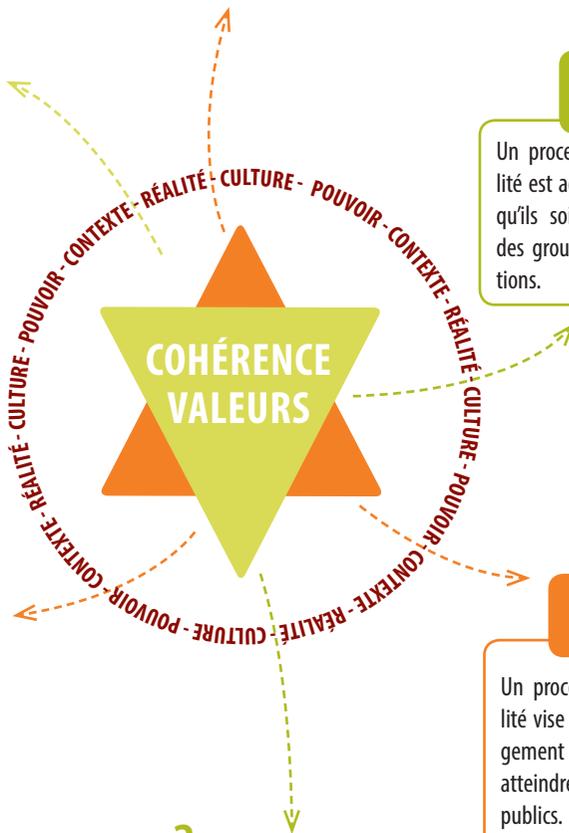
Un processus d'ED de qualité s'inscrit dans une vision générale de changement social, identifie une stratégie claire et définit des résultats pour les publics. Il planifie avec soin la manière d'atteindre les résultats recherchés.

### 6. RÉSULTATS & IMPACT

Un processus d'ED de qualité vise un impact de changement social et tend à atteindre des résultats sur les publics.

### 2. AUTRES ACTEURS/ ALLIÉS/ RÉSEAUX

Un processus d'ED de qualité prend place dans un cadre plus large : il s'inspire du travail et des expériences d'autres acteurs, mouvements sociaux, institutions, etc ; il est orienté, directement ou indirectement, vers la mobilisation citoyenne pour un changement social.



## 1. Référentiel sur l'ED d'ACODEV

### 1. Finalité

Face à l'inégale répartition des richesses dans le monde, en particulier entre le Nord et le Sud, l'ED est un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.

### 2. Objectifs généraux

L'ED est une démarche éducative qui se donne pour missions :

- de faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- de faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- d'accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau des relations microsociales qu'au niveau macro ;
- de favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- de promouvoir des valeurs, attitudes et aptitudes liées à la solidarité ;
- de susciter et de renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable.

### 3. Stratégie éducative

L'ED est un processus éducatif global dont la dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant. Elle se réalise tant au Sud qu'au Nord, en s'appuyant sur une collaboration entre les acteurs du Sud et du Nord. Elle se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, pluraliste, orientée vers l'action et le changement social.

C'est un processus de sensibilisation sociale et de formation des citoyens capable de :

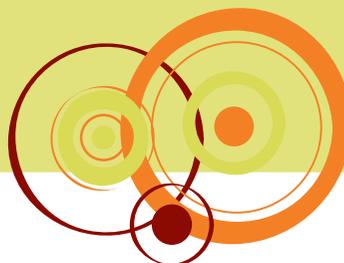
- déconstruire les stéréotypes Nord-Sud
- défendre les droits humains
- impulser un développement humain et durable
- stimuler la solidarité et la participation sociale
- combattre la xénophobie et le racisme

- lutter contre la violence et la guerre
- promouvoir l'approche genre (égalité homme-femme)

C'est un acte pédagogique qui implique la construction de situations d'apprentissage permettant à des publics diversifiés de comprendre, de dialoguer et d'agir. Il favorise :

- des démarches participatives, actives et interactives
- des approches facilitant l'analyse de la complexité du développement
- l'émergence des représentations mentales des publics visés (avec un travail spécifique sur les images et préjugés face à l'autre différent)
- une pédagogie adaptée à la diversité des publics
- des méthodes d'évaluation formatives et participatives
- des apprentissages en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être

C'est un acte politique qui constitue une composante essentielle de l'éducation à la citoyenneté. Il se décline, notamment, en favorisant un travail de synergies et d'alliances avec des groupes, associations, collectifs, réseaux diversifiés tant au Nord qu'au Sud.



## 2. Principales valeurs et attitudes communes promues dans le secteur ED

Les valeurs et attitudes ci-dessous sont communément promues par les acteurs d'ED. Chaque organisation est appelée à compléter/corriger cette liste en fonction de sa propre sensibilité.

<b>JUSTICE</b> <b>ÉQUITÉ</b> <b>ÉGALITÉ</b>	<p>La justice, l'équité et l'égalité, cherchent à identifier et à décoder les stéréotypes et les préjugés afin de lutter pour l'égalité contre toutes formes d'exclusion pour des raisons de sexe, d'ethnie, de classe sociale, de religion ou d'origine géographique.</p>
<b>SOLIDARITÉ</b>	<p>La solidarité est une attitude consciente qui suppose l'intention d'appuyer activement des sociétés, organisations ou personnes qui sont confrontées à des situations problématiques ou injustes. C'est aussi une responsabilité mutuelle entre les membres d'un groupe, fondée sur le contrat et/ou une communauté d'intérêts.</p>
<b>COOPÉRATION</b>	<p>La coopération est l'action de participer à une œuvre commune. C'est unir des énergies à travers une action dans laquelle chaque partie contribue par ses compétences et moyens à un but commun. L'apprentissage coopératif permet d'expérimenter le respect mutuel, l'ouverture à soi et aux autres, l'engagement et la solidarité. Il s'agit d'apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre.</p>
<b>PARTICIPATION</b>	<p>La participation s'inscrit dans une démarche d'apprentissage et se fonde dans une pratique. Défendre la participation, c'est reconnaître le droit à chacun de contribuer à la définition d'un futur commun à tous les niveaux - politique, social, culturel, etc - et d'assumer la responsabilité qui nous incombe en tant qu'agent social impliqué dans la vie de la cité.</p>

*Extrait de : ACODEV, Orientations stratégiques ONG sur l'éducation au développement. 2012-2022, Bruxelles, 2012.*



**Fédération francophone et germanophone  
des associations de coopération au développement asbl**

**Boulevard Léopold II 184D**

**1080 Bruxelles**

**Tél. : 02/219.88.55**

**Mail : [info@acodev.be](mailto:info@acodev.be)**

**[www.acodev.be](http://www.acodev.be)**



Document réalisé par les ONG actives  
au sein du Groupe de travail d'éducation au  
développement de la fédération francophone belge,  
ACODEV. ACODEV est la fédération francophone et germa-  
nophone des associations de coopération au développement en  
Belgique ; elle compte 90 ONG membres dont la majorité ont été  
agrées par le Ministère de la Coopération au développement.

La fédération (par le biais de son secrétariat) travaille en priorité pour  
ses membres et le secteur de la coopération au développement. Au  
sein de la fédération des groupes de travail se concentrent sur  
certaines thématiques. Le groupe de travail d'éducation au  
développement (GTED) s'est donné pour missions de :  
Valoriser l'ED, Défendre la spécificité des ONG d'ED,  
Renforcer la qualité des ONG d'ED.

**Avec le soutien de  
LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be**

Editeur responsable : Etienne Van Parys - Février 2013 - BE 0462279234

Les photos proviennent d'ACODEV - Imprimé sur du papier recyclé auprès d'une imprimerie certifiée FSC, PEFC, ISO  
12647-2, ISO14001 - Graphisme : Delphine Delattre d'Inform'Action asbl